

le Clergé et les laïques sont les mêmes et il est un peu tard pour découvrir que l'Eglise ne tolère pas un tel état de choses."

Il est visible que la *Minerve* prêche ici une fausse conciliation ; qu'en admettant la théorie, elle n'est pas pour la pratique ; que l'opportunité est un argument contre l'enseignement catholique, que l'on compromet la cause de l'Eglise en ne se montrant pas assez docile à la grande force du jour ; qu'il faut avoir égard à la perversion des sociétés actuelles, etc.

Mais ce n'est pas ainsi qu'en juge l'Eglise ; et pour s'en convaincre, il suffit de donner une attention sérieuse à cet oracle prononcé par le Pape infallible, Pie IX, dans son Allocution du 9 Décembre 1854 :

" Parmi ceux qui ont à diriger les affaires publiques, il en est beaucoup qui prétendent favoriser et professer la Religion, qui lui prodiguent leurs éloges, qui la proclament utile et parfaitement appropriée à la société humaine, mais qui n'en veulent pas moins régler sa discipline, gouverner ses ministres, s'ingérer dans l'administration des choses saintes ; en un mot, ils s'efforcent de renfermer l'Eglise dans les limites de l'Etat, de la dominer, elle qui est cependant indépendante.

"Fasse le ciel que ceux qui s'opposent à la liberté de la Religion Catholique reconnaissent enfin combien elle contribue au bien public, en exigeant de chacun des citoyens l'observation des devoirs qu'elle leur fait connaître, d'après la doctrine céleste qu'elle a reçue ! Fasse le ciel qu'ils en viennent à se persuader ce que Saint Félix, Notre Prédécesseur, écrivait autrefois à l'Empereur Zénon, que "*rien n'est plus utile aux princes que de laisser à l'Eglise la libre action de ses lois ; car il leur est avantageux, lorsqu'il s'agit des choses de Dieu, de s'appliquer à soumettre aux Prêtres du Christ la volonté royale, au lieu de chercher à les courber sous cette volonté.*"